Informations de base

2025/2984(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'intensification de la guerre et la catastrophe humanitaire au Soudan **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Soudan	

Acteurs principaux

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO)	LAHBIB Hadja

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/11/2025	Débat en plénière		
27/11/2025	Décision du Parlement	T10-0310/2025	Résumé
27/11/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/2984(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0517/2025	24/11/2025	

Proposition de résolution		B10-0519/2025	24/11/2025	
Proposition de résolution		B10-0533/2025	24/11/2025	
Proposition de résolution		B10-0539/2025	24/11/2025	
Proposition de résolution		B10-0540/2025	24/11/2025	
Proposition de résolution		B10-0542/2025	24/11/2025	
Proposition de résolution		B10-0543/2025	24/11/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0310/2025	27/11/2025	Résumé

Résolution sur l’intensification de la guerre et la catastrophe humanitaire au Soudan

2025/2984(RSP) - 27/11/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 503 voix pour, 32 contre et 52 abstentions, une résolution sur l'escalade de la guerre et la catastrophe humanitaire au Soudan.

Le texte adopté en séance plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, ECR, Renew et Verts/ALE.

Pour rappel, le conflit entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide, qui a débuté en avril 2023, est devenu la crise humanitaire et de protection la plus grave et la plus importante au monde. Il a provoqué des déplacements massifs de population (tant à l'intérieur du pays que vers les pays voisins) - avec plus de 7,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 4,2 millions de réfugiés, demandeurs d'asile et rapatriés fuyant vers les pays voisins -, une insécurité alimentaire et des violations généralisées des droits humains. Près des deux tiers de la population soudanaise ont un besoin urgent d'aide humanitaire, dont 16 millions d'enfants, dans un contexte marqué par des déplacements massifs de population, la famine, des attaques généralisées contre les civils et les personnels humanitaires et médicaux, et l'effondrement des services essentiels.

De plus, ce conflit est parfois considéré comme une guerre par procuration, le Soudan étant devenu le théâtre d'une concurrence acharnée pour les ressources naturelles telles que l'or, la gomme arabique, le minerai de fer, le cuivre et l'uranium. Le Parlement a déjà appelé tous les acteurs à une plus grande transparence et à interdire de fait l'entrée de tous les minéraux issus de ces conflits sur le territoire de l'UE.

Le Parlement a condamné les graves atrocités commises par les forces de soutien rapide à El Fasher et dans le reste du Soudan, notamment les massacres et les violences à caractère ethnique, les viols et l'esclavage sexuel, la torture et les disparitions forcées.

Les attaques contre les hôpitaux et les installations humanitaires, ainsi que la famine délibérée de civils, constituent potentiellement des actes de génocide. Le Parlement a également condamné l'escalade de la violence au Soudan et les graves violations du droit international commises par toutes les parties.

La résolution a demandé:

- des **réponses urgentes** et centrées sur les survivants, incluant un soutien médical, psychosocial et juridique;

- que toutes les parties mettent fin immédiatement à ces abus et veiller et que les auteurs soient tenus responsables;

- la **protection des femmes et des enfants** en tant que priorité dans toutes les interventions humanitaires et de consolidation de la paix;

- que tous les acteurs extérieurs prennent les mesures nécessaires pour mettre fin à la vente ou à la fourniture d'armes et d'autres équipements militaires à toutes les parties;

- que toutes les parties s'engagent dans un **dialogue constructif** pour mettre fin au conflit et instaurer une transition vers une gouvernance démocratique civile;

- que tous les acteurs tiers soutiennent les **actions diplomatiques** visant à obtenir la cessation des hostilités;

- que des **couloirs humanitaires sûrs** soient ouverts, notamment vers El Fasher, Kadugli et El Obeid, et que ceux-ci soient surveillés par les Nations Unies et l'Union africaine afin d'en assurer le respect;

- que toutes les parties mettent fin immédiatement à **l'utilisation généralisée du viol** et de toutes les autres formes de violence sexuelle et sexiste comme armes de guerre;

- que les pays voisins du Soudan **ouvrent leurs frontières aux réfugiés soudanais**, et que l'UE et ses États membres augmentent rapidement le financement d'urgence pour la réponse humanitaire au Soudan et dans les camps de réfugiés des pays voisins.

Préoccupé par les conséquences de la crise soudanaise sur les flux migratoires irréguliers vers l'Europe, le Parlement a exhorté le Conseil et la Commission à **maintenir et à accroître l'engagement humanitaire de l'UE**, qui s'élève à 273 millions d'euros, en faveur du Soudan et de la région, afin

de garantir que les fonds parviennent aux personnes qui en ont le plus besoin. La résolution a également exhorté l'UE à appliquer des **sanctions ciblées** au titre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme et le Conseil à engager d'urgence la procédure d'évaluation visant à déterminer si les forces de soutien rapides satisfont aux critères d'inclusion sur la **liste restrictive de l'Union en matière de terrorisme**.